



Aussac-Vadalle, le 29 novembre 2022

Mme SECHERRE Léa
M. CAILLE Dorian
54, rue de la République
16560 AUSSAC-VADALLE

Objet : facturation de la taxe des ordures ménagères 2022

Madame, Monsieur,

Je vous informe que le loyer du mois de décembre intègre la taxe des ordures ménagères demandée par Calitom qui s'élève à 183,00 € pour l'année 2022.

Avance mensualisée, réglée par les locataires $15,00\text{€} \times 11 = 165,00\text{€}$

Reste à nous devoir : $183,00\text{€} - 165,00\text{€} = \mathbf{18,00\text{€ pour les ordures ménagères}}$

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

L'Adjointe au Maire,

Régine LIOT

The signature is handwritten in black ink, reading "R. LIOT". To its right is the circular municipal seal of Aussac-Vadalle, which includes a coat of arms, the text "VILLE D'AUSSAC-VADALLE", and "FRANCE" at the bottom.